

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE MARDI 24 JUILLET 2018 À 20H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL.

Séance dûment convoquée par avis de convocation transmis à chacun des membres du conseil le 19 juillet 2018 et par avis publics affichés le 19 juillet 2018.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M.André Ste-Marie, M. Clément Légaré et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de M. Marc L'Heureux, maire

Le directeur général, M.Pascal Caron et la secrétaire-trésorière, Annie Bellefleur étaient aussi présents.

180098 VENTE D'UN TRACTEUR À GAZON

ATTENDU QUE La municipalité de Brébeuf possède un tracteur à gazon de marque White comme véhicule outil de rechange en cas de bris;

ATTENDU QUE le tracteur à gazon n'a jamais servi depuis sa mise hors service;

ATTENDU QUE la municipalité de Brébeuf a demandé des soumissions afin de se départir du tracteur à gazon;

IL EST PROPOSÉ PAR M.André Ste-Marie

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE suite aux soumissions reçues, la municipalité accepte la soumission de M.Gaëtan Alarie au montant de 250\$;

Que Annie Bellefleur, secrétaire trésorière soit autorisée à signer tous documents relatifs à la vente.

ADOPTÉE

180099 LEVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Clément Légaré propose la levée de la séance.

ADOPTÉE

Je, Marc L'Heureux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directeur général